



## Demande d'informations concernant des substances dangereuses contenues dans des produits conformé-ment à l'ordonnance sur les produits chimiques

**Récepteur :** .....  
(Fournisseur) .....  
.....  
.....  
.....

Mesdames, Messieurs,

Dans l'UE, conformément au règlement européen REACH une liste (« liste des substances candidates » contenant des substances extrêmement préoccupantes (ang. Substances of Very High Concern, SVHC) a été définie. Cette liste figure également à l'annexe 3 de l'ordonnance suisse sur les produits chimiques (OChim, RS 813.11).

La liste actuelle de ces substances candidates peut être consultée à l'adresse:

- [http://echa.europa.eu/chem\\_data/candidate\\_list\\_table\\_en.asp](http://echa.europa.eu/chem_data/candidate_list_table_en.asp)

Comme prévu à l'article 71 OChim, je vous demande de

- me communiquer, si le produit indiqué ci dessous ou son emballage contient une de ces substances extrêmement préoccupantes dans une concentration supérieure à 0.1 % poids.
- et, le cas échéant, me donner des informations nécessaires à l'utilisation sûre de l'article en question :

**Article :** .....

Informations complémentaires : .....

Je vous prie de me communiquer ces informations, comme prescrit, dans le délai de 45 jours :

**Expéditeur:**  
(Client) .....  
.....  
.....  
.....

Meilleures salutations

Date : ..... Signature : .....